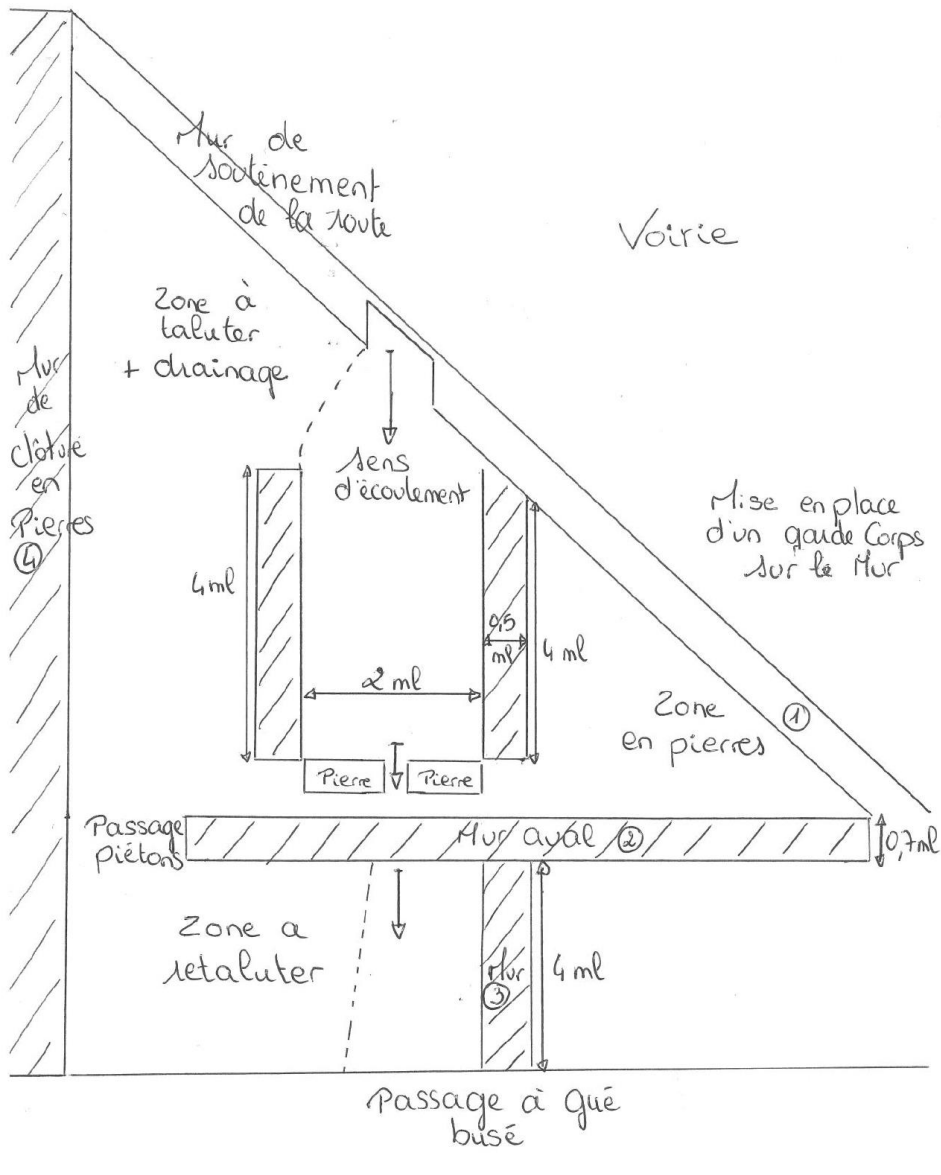


La réhabilitation du lavoir de Sinzelles vient de se terminer. Ce programme d'investissement porté par la commune a été réalisé en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Son coût total est de 22 745.28 € TTC.

Le patrimoine bâti présente un caractère important pour notre commune, c'est dans ce cadre que cette rénovation a été décidée. De plus il cadre pleinement avec les objectifs du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal porté par la Communauté de Communes du Haut Allier : « développer un tourisme fondé sur la qualité du cadre de vie : nature, paysages et patrimoine ».

SCHEMA DE PRINCIPE
DU LAVOIR DE SINZELLES



Détail de l'opération de réhabilitation :

OPERATION	DESCRIPTION
1 / Déviation du ruisseau	Mise en place d'un système de déviation (tuyau, buses...) du ruisseau Le système devra canaliser le ruisseau à sa sortie sous la route et ressortir en aval du passage à gué. L'assèchement de la zone permettra l'extraction des matériaux sans désordre pour le cours d'eau.
2 / Démontage des parements en pierre existants	-Dépose des éléments existants, pierres, murs... du lavoir existant , stockage et tri de la terre et des pierres avec emport des gravois en décharge la plus proche .Possibilité de réutilisation de certaines pierres si possible. -Maintien en Etat des 2 grosses pierres de la sortie qui permettent le trop plein. Ces 2 pierres permettent de caler la cote finie de l'ouvrage. La construction des 2 murs du lavoir ne devra pas excéder 30 cm de plus que ces 2 éléments.
3 / Terrassement	Creusement des fondations avec fruit en fond de fouille. Enlèvement des matériaux stockés dans le lavoir , sur les extérieurs des murs et entre les 2 murets situés en sortie. Ces matériaux seront soit stockés sur place en vue de leur réutilisation sur site, soit évacués sur un terrain communal à 1 km du lavoir.
4 / Création de murs	Élévation en pierre sèche c'est-à-dire sans mortier des 2 murs de chaque coté du lavoir et du mur aval gauche (4 ml sur 0.7 ml / N°3 sur le plan). Ces murs auront une dimension de 4 mètres de long ,0.40 m de haut sur 0.4 mètre de large. La dimension des murs est diminuée par rapport à l'existant. Une fois fini le lavoir (cuvette en eau) devra avoir une largeur de 2 mètres. Repose des couronnements existants et taille avec pose de couronnements manquants.
5 / Rénovation de murs en pierre	Cette opération consiste à restaurer (purge des zones destructurées, reblocage de l'existant conservé et élévation des brèches pour reconstituer la volumétrie) des murs existants (voir schéma) dans la zone des travaux : <ul style="list-style-type: none"> - Mur de soutènement de la route 14 ml (10 m²) / N°1 sur le plan - Mur aval du lavoir , perpendiculaire au lavoir 7 ml sur 0.7 /N° 2 sur le plan - Mur de ceinture de la parcelle / N° 4 sur le plan , Non concerné par les travaux
6 / Callade du fond	Restauration de la callade du fond du lavoir .
7 / Zone de circulation	Il est prévu de créer une zone de circulation autour du lavoir de 1 mètre de large soit 8 m². Cet espace sera composé de pavage granit en opus incertum de pierre sèche sur lit de sable.
8 / Remise en état et aménagement des abords du site	-Mise en place d'une zone de drainage qui devra être composée d'un tuyau annelé d'un diamètre 100 type agricole sur environ 30 ml pour le coté droit entre le lavoir et le mur de ceinture et 10 ml pour la partie sous la route. Une couche de pierres cassées en 20/40 ou de pouzzolane sur environ 30 cm recouvrira le tuyau enfoui à 40 cm + pose d'un géotextile Cet aménagement sortira à l'aval des 2 pierres faisant office de niveau d'eau pour le lavoir. - La totalité de la zone sera ensuite remis en état, avec emport des gravois, profilage final du terrain avec mise en œuvre de terre végétale (20 cm) puis ensemencée. -Mise en place d'un batardeau avec glissières et 3 planches en bois entre les 2 pierres de niveau afin de permettre la vidange ou le remplissage du bassin notamment pour les opérations d'entretien.
9 / mise en œuvre d'un garde corps	-Fourniture et mise en œuvre d'un garde corps métallique avec main courante , le long de la route sur un linéaire de 14 ml et de 1.1 mètre de haut . Il est envisagé que cet élément soit en métal et posé sur le mur de soutènement de la route par platines.

Ce programme a reçu des financements publics :

DETR (Etat) : 3 618.08 €

Département : 3 618 €

Le lien avec la fondation du patrimoine s'est accompagné d'une opération de mécénat. A ce titre il est donc à noter que les mécènes suivants interviennent dans le financement de cette opération :

- **M. & Mme BERNARD RAYMOND et LUCILLE**
- **M. & Mme SANCHEZ NICOLAS et EVELYNE**
- **M. & Mme BERNARD JEAN-LOUIS**
- **M. & Mme CELLARIER DANIEL et JEANNE**
- **M. BOEUF FRANCIS**
- **PROUHEZE / BONNAUD H / J**

La commune et la municipalité remercie sincèrement les financeurs publics, Mr le Préfet de Lozère représentant l'état, Mme la Présidente du conseil départemental de Lozère et l'ensemble des mécènes privés.

Les travaux ont été réalisés conjointement par l'entreprise Rocher-Sapet, Route des combes 48170 Chaudeyrac et l'entreprise SAS Franck Fabre, ZAE du Causse d'Auge Rue de l'Etrier 48000 Mende.